

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13486**

### Intitulé

MASTER : MASTER Domaine Droit, Economie, Gestion Mention Droit public Spécialité Collectivités territoriales

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Toulouse 1 Capitole, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER du 19 avril 2011	Président de l'université de Toulouse I Capitole, Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du diplôme

- Assiste et conseille les acteurs de l'action publique locale dans l'élaboration des réglementations juridiques et administratives. Applique et fait appliquer ces réglementations.
- Conçoit et met en œuvre des orientations et des politiques locales définies par les autorités locales.
- Gère un dossier contentieux, rédige des actes, des conventions.
- Initie et conduit des budgets, monte des dossiers de demandes de financements, notamment communautaires.
- élabore des problématiques de développement.
- Négocie avec des interlocuteurs différents.
- Répondre aux enjeux juridiques d'un dossier au regard des responsabilités locales.
- Garantir la sécurité juridique et financière des collectivités.
- Maîtriser les règles et procédures applicables à la fonction publique territoriale.
- Savoir analyser et synthétiser des documents juridiques.
- Respecter la confidentialité des affaires.
- Savoir arbitrer et résoudre des situations conflictuelles.
- Maîtriser une langue étrangère (généralement l'anglais).

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

La formation au droit de l'action locale et à gestion financière permet d'accéder à des fonctions d'encadrement ou d'expertise dans la fonction publique territoriale dans différents domaines d'activités couverts par les collectivités territoriales et leurs groupements (communes, intercommunalités, départements, régions) :

- l'urbanisme, politique d'aménagement et développement territorial
- la commande publique
- les ressources humaines
- le domaine sanitaire et social
- l'action environnementale
- la gestion du patrimoine public
- le droit et la gestion des organisations (gestion déléguée, mutualisation des services, intercommunalités)
- finances locales
- comptabilité publique
- stratégies financières
  
- Responsable de service dans une commune
- Secrétaire de mairie
- Conseiller juridique de collectivités territoriales, d'entreprises publiques ou de structures privées
- Responsable des marchés et des achats
- Responsable des affaires immobilières et foncières, Monteur d'opérations immobilières
- Chargé de la gestion et /ou de la formation du personnel
- Chef de projets d'aménagement urbain
- Chargé d'études d'urbanisme et d'aménagement urbain

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

M1205 : Direction administrative et financière

K1903 : Défense et conseil juridique

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

M1503 : Management des ressources humaines

K1802 : Développement local

**Modalités d'accès à cette certification****Descriptif des composants de la certification :****Semestre 1 48 ECTS**

<b>UE 1</b>	<b>Droit des finances locales</b>	<b>8 ECTS</b>
<b>UE 2</b>	<b>Droit des institutions locales</b>	<b>8 ECTS</b>
	Constitution et territoire	
	Services publics locaux	
	Intercommunalités	
	Le système local français : bilan et perspectives	
<b>UE 3</b>	<b>Droit de l'action locale</b>	<b>8 ECTS</b>
	Marchés publics locaux	
	Propriétés publiques locales	
	Aide des collectivités territoriales	
	Risque juridique dans la gestion locale	
	Fiscalité du patrimoine : imposition de la fortune	
<b>UE 4</b>	<b>Gestion financière</b>	<b>8 ECTS</b>
	Comptabilité publique locale	
	Analyse financière	
	Politique budgétaire	
	Gestion de la dette	
<b>UE 5</b>	<b>Action administrative</b>	<b>8 ECTS</b>
	Gestion des ressources humaines	
	Gestion des biens	
	Action sanitaire et sociale	
	Action environnementale	
<b>UE 6</b>	<b>Politiques locales</b>	<b>8 ECTS</b>
	Interventions des collectivités territoriales	
	Politique d'urbanisme et aménagement	

**Semestre 2 12 ECTS**

<b>UE 7</b>	<b>Orientation (à choix)</b>	<b>12 ECTS</b>
	<b>Choix 1:Voie professionnelle</b>	Rapport de stage
		Rapport de stage
	<b>Choix 2:Voie recherche</b>	Mémoire de recherche
		Mémoire

**Stage**

L'étudiant choisit pour l'UE 7 du semestre 2 la voie professionnelle ou la voie recherche.

Voie professionnelle :

L'étudiant effectue un stage en entreprise d'une durée de deux mois au moins dont la finalité est la mise en application pratique des enseignements reçus à l'université. Ce stage donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage dont la note obtenue est prise en compte pour l'admission au diplôme.

Il approfondit une question concernant le droit, les finances ou la gestion des collectivités territoriales. L'étudiant exerçant une activité professionnelle en relation avec le secteur public local peut être dispensé du stage par le responsable de la formation ; il est cependant tenu de remettre un rapport d'activité satisfaisant aux mêmes exigences que le rapport de stage précité.

**Accès et formation préalable requise**

**Validité des composants acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA  
CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Oui Composition des jurys :40% enseignants-chercheurs,60% professionnels (Hauts fonctionnaires d'institutions-Etat, Région, Département, Communauté urbaine, Chambre régionale de comptes ...)
En contrat d'apprentissage	X	Non
Après un parcours de formation continue	X	Oui Composition des jurys : 40% enseignants-chercheurs,60% professionnels (Hauts fonctionnaires d'institutions-Etat, Région, Département, Communauté urbaine, Chambre régionale de comptes ...)
En contrat de professionnalisation	X	Non
Par candidature individuelle	X	Oui Composition des jurys : 40% enseignants-chercheurs,60% professionnels (Hauts fonctionnaires d'institutions-Etat, Région, Département, Communauté urbaine, Chambre régionale de comptes ...)
Par expérience dispositif VAE	X	Oui Composition des jurys : 40% enseignants-chercheurs,60% professionnels (Hauts fonctionnaires d'institutions-Etat, Région, Département, Communauté urbaine, Chambre régionale de comptes ...)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté d'habilitation du 25 avril 2002

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

Arrêté d'habilitation du 23 juin 2011

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

##### Autres sources d'information :

[www.univ-tlse1.fr](http://www.univ-tlse1.fr)

##### Lieu(x) de certification :

Université Toulouse 1 Capitole : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne ( 31) [Toulouse]

Université Toulouse 1 Capitole

2, Rue du Doyen Gabriel Marty

31042 Toulouse cedex 9

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Toulouse

##### Historique de la certification :